



Ligne du groupe politique
Alliance Progressiste des
Socialistes et Démocrates
(S&D)

PAR
Séverine BATS, Chef de groupe
et Anne-Lise BARREAU, Chef de groupe adjointe

« Si je savais quelque chose utile à ma patrie, et qui fût préjudiciable à l'Europe, (...) je la regarderais comme un crime ». Montesquieu

Chère Eurodéputée, Cher Eurodéputé,

L'Union européenne s'apprête à prendre des décisions qui seront lourdes de conséquences pour l'avenir de ses citoyens. Sous fond de crise économique et financière, de montée des extrêmes dans les Etats membres, nous devons réagir pour défendre notre vision pour l'UE de demain. Une Union sociale, solidaire et fédérale qui place le citoyen au centre de ses préoccupations et qui lutte contre une société où les intérêts économiques sont les seuls pris en compte.

L'ambition et la volonté politique ne cesseront de guider l'action de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates, la force qui fait avancer l'Union : pour une Europe de la croissance et de l'emploi, pour une Europe juste et équitable et pour une Europe plus solidaire.

L'Union constitue notre meilleur atout pour agir et changer les choses. Elle a un réel potentiel mais elle peine à l'utiliser pleinement, aussi, n'hésitons pas à agir et la défendre pour avancer ensemble.

Nous avons cette année la chance de présider le Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen. Nous espérons que vous trouverez dans cette ligne de groupe des pistes pour mener votre réflexion sur chacun des quatre textes pour cette SPECQUE 2011.

Nous vous donnons rendez-vous à Luxembourg pour construire ensemble l'Europe sociale de demain,

Séverine BATS, Chef de groupe
Anne-Lise BARREAU, Chef de groupe-adjointe

I. Au sujet de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates

L'Alliance progressiste des socialistes et démocrates rassemble 185 parlementaires européens des partis socialistes, sociaux-démocrates et travaillistes des 27 Etats-Membres de l'Union européenne et membres du Parti Socialiste Européen (PSE). Elle se bat au quotidien pour la justice sociale, la promotion de l'emploi et la croissance, la réforme des marchés financiers, la lutte contre le changement climatique, la progression de l'égalité et la création d'une Europe plus forte et plus démocratique.

Le respect du principe de la subsidiarité est un leitmotiv pour l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates, le citoyen étant au centre de ses préoccupations. L'économie représente un enjeu de premier plan, elle doit être sociale et au service du citoyen afin d'assurer des conditions de vie et d'emploi égales et décentes pour tous.

Aujourd'hui, l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates lance un appel : *"Au nom de la nécessaire responsabilité budgétaire face à la crise, ces choix idéologiques mettent en péril la cohésion sociale entre Européens et notre capacité commune à assurer la transition écologique de nos économies. En particulier, ces choix risquent de sacrifier toute une génération de jeunes à travers bon nombre d'Etats membres, touchés très durement par le chômage et se sentant de plus en plus exclus et rejetés au lieu de pouvoir participer pleinement à la construction de leur avenir"*

Notre combat s'organise autour de douze piliers :

(1) Piloter la relance économique

En ces temps de récession économique, de hausse du chômage, de cherté de la nourriture et des carburants nos idées et nos valeurs sont plus que jamais pertinentes. Nous voulons une économie qui accorde la priorité aux citoyens et non au marché.

Nous appelons à la mise en place d'une stratégie européenne pour un développement écologique intelligent, seul capable de créer 10 millions d'emplois nouveaux à l'horizon 2020.

(2) Renforcer le contrôle des marchés financiers

La foi aveugle dans les marchés nous a entraînés dans une crise économique mondiale. Le groupe S&D a toujours été à la pointe du combat pour la régulation des marchés financiers et la mise hors la loi des formes dangereuses de spéculation.

Nous voulons des règles plus claires, une transparence accrue et une supervision plus stricte.

(3) Militer pour la justice sociale

L'Europe est un projet politique et social. Nous voulons inclure dans tous les textes de l'UE une clause de « progrès social ».

Nous voulons renforcer les droits des travailleurs, empêcher la concurrence fiscale déloyale.

(4) Combattre le changement climatique

Le changement climatique est le principal danger qui menace l'humanité. Après la déception de Copenhague, nous poursuivons le combat pour un accord mondial et pour la définition d'un objectif de réduction des émissions de 30 %.

Nous voulons que l'UE serve de modèle et qu'elle définisse une politique énergétique ambitieuse. Le développement durable peut créer des emplois et contribuera à sauver la planète.

(5) Garantir l'approvisionnement énergétique

L'Europe doit réduire sa dépendance énergétique et combattre la pauvreté énergétique.

Nous voulons que l'UE investisse dans des énergies respectueuses de l'environnement, abordables, renouvelables et produites en Europe.

(6) Protéger les consommateurs

Faire de l'UE un meilleur endroit pour vivre, voilà le but qui nous motive. Nous voulons construire une Europe plus sûre et plus juste pour tous.

(7) Faire progresser l'égalité

Grâce au Groupe S&D, l'UE a accompli des progrès significatifs sur la voie de l'égalité. Mais la route reste longue. Nous œuvrons au bannissement de la traite des êtres humains et de l'exploitation sexuelle.

Nous voulons une UE qui refuse l'exclusion.

(8) Elaborer une politique migratoire efficace

Apprendre à vivre ensemble c'est partager les mêmes droits et les mêmes responsabilités. La migration est un des défis cruciaux pour l'Europe d'aujourd'hui.

Nous voulons une société fière de ses traditions démocratiques, ouverte aux autres cultures, enrichie et non menacée par celle-ci.

(9) Renforcer le rôle de l'Europe dans le monde

Une UE forte est la meilleure garantie d'un avenir plus souriant.

Renforcer les liens avec les pays partenaires, appuyer la réforme des Nations Unies, appeler au désarmement international, œuvrer en faveur de l'éradication de la pauvreté dans le monde, tel est le programme mondial que nous proposons à l'UE.

(10) Protéger les citoyens des menaces contre leur sécurité

Sur notre planète mondialisée, les menaces ne s'arrêtent pas aux frontières nationales.

Nous voulons un monde plus sûr pour tous. Nous voulons renforcer la coopération policière, judiciaire et sécuritaire au niveau européen, pour combattre efficacement le terrorisme et le crime organisé.

(11) Défendre les Droits de l'Homme

Les Droits de l'Homme, la démocratie et l'Etat de droit sont au cœur des valeurs de l'UE.

Nous croyons que l'UE a la responsabilité d'utiliser sa puissance pour la défense des plus vulnérables. Nous voulons une UE combattant la discrimination sur son sol et œuvrant pour les Droits de l'Homme dans le monde.

(12) Gérer la mondialisation au bénéfice de tous

Dans ce monde de réseau, aucun pays ne peut résoudre ses problèmes en faisant cavalier seul. Au moment où la planète se bat pour relever les défis de la crise financière et du changement climatique, une UE forte est plus indispensable que jamais.

II. Le menu législatif du 7 au 14 août 2011

- A. Proposition de Communication de la Commission européenne au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social et au Conseil des régions relative à la création d'une taxe européenne globale (TEG) → **Joël DEUMIER** Commissaire à la programmation financière et au budget ; **Jean SENTENAC** (PPE) Rapporteur pour la Commission des Budgets (BUDG).

L'Alliance progressiste des socialistes et démocrates s'est donnée comme défi politique de rendre la mondialisation équitable, juste et durable. Aussi, elle propose de piloter la relance économique en mettant les citoyens au cœur de la réforme et en renforçant le contrôle sur les marchés financiers.

Ainsi, l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates salue les propositions du Commissaire DEUMIER qui souhaite créer de nouvelles ressources propres pour le budget de l'Union par la création d'une Taxe globale européenne (TEG) dans un premier temps. Cette Communication propose des changements majeurs pour l'Union qui pourrait enfin obtenir les moyens financiers nécessaires pour mettre en œuvre une nouvelle stratégie de développement au service de l'UE et de ses citoyens.

Les taxes qui composent la TEG ont clairement pour objectif de décourager la spéculation, responsable principale de la crise économique et financière, en favorisant les investissements à long terme, en améliorant la transparence et en dégagant des ressources supplémentaires qui seront dédiées au changement climatique, et aux victimes de la crise notamment.

De même, le Rapporteur SENTENAC, soutient la majorité des propositions de la Commission. Sa proposition de créer une Taxe sur les Transactions Financières (TTF) est proposée depuis quelques années par l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates. Nous avons besoin d'une taxe sur les transactions financières européennes afin de générer l'argent nécessaire pour payer les dommages subis et pour endiguer la spéculation. Le secteur financier doit lui aussi apporter sa juste contribution à l'économie réelle.

Sans nier les obstacles techniques, sur l'assiette et le taux, l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates félicite la Commission et le Rapporteur sur le choix de taux de prélèvement audacieux. En effet, le taux de 0,5% proposé par la Commission et soutenu par le Rapporteur dans le cadre de la TTF montre que la prise de conscience commune face à la situation dramatique de la population de l'Union due à la crise économique et financière. Avec des transactions financières dont la valeur dépasse chaque année les 3 millions de milliards d'euros au niveau mondial, même un taux d'imposition faible peut générer d'énormes revenus afin d'éradiquer la pauvreté extrême dans le monde, de combattre les effets les plus dévastateurs du changement climatique et de rendre la mondialisation plus juste et équitable.

De même, l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates soutient la proposition du Commissaire DEUMIER de créer une taxe sur le profit des grandes et très grandes entreprises. Nous proposons que 10% des sommes issues de cette taxe soient reversées au fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) qui vise à soutenir les travailleurs licenciés, principalement dans les régions et secteurs défavorisés par l'ouverture à l'économie mondialisée.

Toutefois, l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates n'explique pas le refus du rapporteur face à la proposition de la Commission de procéder à une campagne de communication sur la création de nouveaux outils pour financer le budget de l'UE (Partie 5). En effet, il est nécessaire d'expliquer aux citoyens que ces taxes seront fiscalement neutres

pour eux, afin d'éviter que les eurosceptiques n'endoctrinent les esprits dans une logique opposée à celle de la Commission et du Parlement. De même, les acteurs économiques qui seront désormais des contributeurs au budget de l'UE doivent bénéficier des informations nécessaires pour comprendre ces nouvelles taxations.

Aussi, l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates souhaite que le Parlement se prononce en faveur de la suppression de toutes les corrections et dérogations faites aux Etats-membres dans un objectif d'une réforme globale, afin de créer, comme le souhaite dans la Communication le Commissaire DEUMIER, un lien plus étroit et plus démocratique entre les citoyens, les entreprises et le budget de l'Union.

Enfin, l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates soucieuse de répondre toujours davantage aux besoins des citoyens et de ceux de l'approfondissement de l'UE, regrette que la Commission n'ait pas plus loin dans ses propositions notamment par l'introduction d'une taxe sur le transport aérien.

B. Proposition de directive de la Commission européenne au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social et au Conseil des régions relative à l'instauration d'un espace maritime sans frontières et de la promotion du commerce maritime intra-européen → **Perrine GASTON**, Commissaire au Marché Intérieur et services ; Aurélia DEBRU (S&D), Rapporteur pour la Commission Marché Intérieur et protection des consommateurs (IMCO).

L'espace maritime et son utilisation durable sont des préoccupations constantes pour l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates. En effet, cet espace est une zone majeure pour l'UE, ses activités économiques et pour la préservation de l'environnement, et nécessite une approche globale.

La directive proposée par la Commissaire GASTON offre une perspective durable à cet espace dans le respect conjoint des travailleurs et de l'environnement.

La création d'un Fonds Côtier et Insulaire Européen proposé par le Rapporteur DEBRU est particulièrement adaptée à la situation actuelle. Ce fonds supportera l'action des Etats membres dans l'approfondissement et la promotion des initiatives environnementales et sociales liées au secteur maritime eu sein de l'UE. En outre le mécanisme de financement par le secteur lui-même au moyen de différents prélèvements répond parfaitement aux nouvelles perspectives budgétaires pour 2014-2020 et à la création de nouvelles ressources propres afin de ne pas augmenter les contributions des Etats-membres.

Nous soutenons la Commission dans sa volonté de soutenir les « gens de la mer ». La revalorisation de leurs professions, la diffusion de l'information sur les possibilités d'emplois et la participation à leur formation dans un objectif plus général et bénéfique à tous, promouvoir la sécurité de l'espace maritime, utilisée par nombre de citoyens. De même, nous soutenons la création du projet pilote d'un « Erasmus maritime », afin de nouer des liens entre les « gens de la mer » de toute l'UE et de toutes professions confondues.

En outre, la Commission souligne l'importance de la « Responsabilité sociale des entreprises » dans la prise de conscience de l'impact de leurs activités sur l'environnement maritime mais pas seulement. Nous pensons qu'il est innocent de croire que les entreprises intègrent cette logique de manière volontaire dans leurs pratiques. En effet, sans une législation et des sanctions en cas de non respect, seul un nombre très limité d'entreprises se trouveront vers des carburants moins polluants par exemple.

Nous soutenons l'institutionnalisation de « séminaires interprofessionnels » du secteur maritime dans l'objectif d'échanger lors de ce forum annuel des bonnes pratiques pour pérenniser leurs activités de manière durable dans un souci du respect et de la préservation de l'environnement. Ce cadre permettra également de créer un réseau et des relations de confiance entre les professionnels, échanges et relation qui seront bénéfiques pour tous notamment par le biais des « notifications des opérations suspectes » qui visent à protéger et à surveiller notre espace maritime.

C. Proposition de directive de la Commission européenne au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social et au Conseil des régions relative à la lutte contre le terrorisme → **Jenny DEMERS**, Haute Représentante de l'union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ; **Nicolas JADOT** (GUE), Rapporteur pour la Commission Affaires étrangères (AFET).

Le terrorisme est une menace grave pour la paix et la coexistence dans le monde. Mettre fin à cette menace doit être une priorité pour toute organisation politique. Nous devons lutter contre le terrorisme par la réalisation d'un accord global sur les méthodes et les instruments qui doivent être utilisés afin d'enrayer la menace terroriste. Une politique commune de lutte contre le terrorisme et une coopération internationale sont nécessaires afin de prévenir le terrorisme. La menace terroriste est globale, les Etats ne peuvent agir seuls.

Nous croyons que le moyen efficace et durable de lutter contre le terrorisme est de s'attaquer aux causes profondes du terrorisme. La pauvreté, en créant du désespoir et de la haine, alimente le terrorisme autant que le commerce des armes. Nous soutenons le rapporteur JADOT lorsqu'il précise que « *la constitution, l'embrigadement et l'implantation, de groupes terroristes sont intimement liés à la pauvreté, la discrimination politique, sociale, économique, ethnique, religieuse ou des violations des droits humains et de la faiblesse et de l'absence de l'Etat de droit et de la démocratie* » dans son paragraphe 5 du Chapitre I. La lutte efficace contre le terrorisme nécessite une bonne compréhension du contexte social, politique, économique, culturel et religieux des groupes terroristes. De même il est important de mettre un terme aux soutiens économiques et politiques des groupes terroristes (gel des avoirs).

Nous soutenons le Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Jenny DEMERS et le rapporteur Nicolas JADOT sur la nécessité d'améliorer la coordination et les échanges d'informations entre les institutions de l'Union Européenne, les Etats membres et les organes européens tels que Europol, Eurojust, Frontex).

Nous appuyons la suppression du Rapporteur JADOT du caractère international du terrorisme. En effet, l'UE est principalement victime du terrorisme local (ETA...). Toutefois, pour assurer une lutte efficace contre le terrorisme, nous reconnaissons la nécessité d'avoir une connaissance tant du phénomène global du terrorisme que de chacun des groupes terroristes indépendamment (considérant 7). Ainsi, pour nous, les dimensions extérieures et intérieures du terrorisme ne sont pas indissociablement liées, mais il faut évidemment les combattre avec des moyens identiques (Considérant 14).

Nous soutenons l'ajout (16.1) du Chapitre 1 du rapporteur Nicolas JADOT sur la nécessité de protéger les données personnelles. La lutte contre le terrorisme est un enjeu fondamental, qui doit être mis en regard avec la protection des droits fondamentaux, de la vie privée et des données personnelles. Nous insistons donc sur la nécessité de garantir que les mesures prises soient nécessaires, proportionnées au but poursuivi et non discriminatoires. Avoir une politique législative rationnelle ne doit pas ouvrir la voie à une

société de surveillance de ses citoyens. Il est primordial de trouver l'équilibre indispensable entre la lutte contre le terrorisme et la sauvegarde des libertés fondamentales et des droits fondamentaux des citoyens.

La création d'un Parquet et d'un Procureur européens sont une nécessité pour l'UE afin d'assurer la cohérence et la coopération entre les autorités judiciaires des Etats-membres. Toutefois, le choix de la base juridique (251 TFUE) choisi par la Commission et le Rapporteur JADOT pour leur création est erronée.

Nous soutenons la volonté d'évaluer les politiques en matière de lutte contre le terrorisme. En effet, il est nécessaire de faire un bilan des politiques qui ont été mises en place dans les Etats-membres et au niveau de l'UE notamment depuis le 11 septembre 2001 avant de lancer de nouvelles actions (article 9). En outre, il est nécessaire que les nouvelles mesures que la Commission souhaite prendre soient adéquates, nécessaires et proportionnées afin de répondre réellement aux menaces.

Nous nous étonnons que la Commission pense que les critères de Copenhague soient « la seule manière de lutter contre le terrorisme » (Considérant 14). De même, nous refusons de proclamer dans une directive « l'impossibilité d'éliminer tout risque d'attentats terroristes sur le territoire de l'UE » même si c'est une réalité, il n'est pas nécessaire de le consacrer (Ajout article 10.1 §1).

Enfin, il nous apparaît nécessaire de renforcer les droits des victimes du terrorisme (Ajout Article 10.1 §3). Il est nécessaire qu'un ensemble uniforme de règles soit défini en vue de protéger et de soutenir les victimes du terrorisme, notamment les témoins.

- D.** Proposition de Communication de la Commission européenne au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social et au Conseil des régions relative à la Stratégie de l'Union européenne dans la région Arctique → **Charlotte KOOT-WERQUIN**, Commissaire aux affaires maritime et à la pêche ; **Frédérique BERTRAND-LEBORGNE** (PPE), Rapporteur pour la Commission Environnement, Santé publique et Sécurité alimentaire (ENVI)

L'Alliance progressiste des socialistes et démocrates, consciente du danger que représentent les effets du changement climatique sur la vie des citoyens, œuvre pour les limiter et pour garantir l'approvisionnement énergétique en Europe.

Aussi, l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates soutient le projet proposé par la Commission. Cette Communication met au centre des préoccupations de l'Union tant les populations locales que la préservation des ressources et de l'écosystème dans la région Arctique. Elle souligne l'intérêt certain de l'Union pour cette région notamment par sa participation à nombre de programmes de recherches scientifiques mais aussi technologiques afin d'assurer l'indépendance énergétique. Toutefois, l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates s'étonne de l'intérêt d'une telle Communication deux ans seulement après la précédente sur le même sujet, l'Arctique. De même, l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates s'interroge sur la valeur ajoutée de cette Communication d'autant que la réflexion de l'ancienne Communication venait de débiter au Parlement européen et dans les Etats-membres. Certainement, les négociations d'adhésion avec l'Islande rappellent l'importance de cette région et la nécessité d'une politique commune et coordonnée de l'Union européenne relative à la région Arctique.

Ainsi, l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates soutient la logique qui anime le Rapport présentée par l'Eurodéputée BERTRAND. Toutefois, elle s'oppose fermement à la proposition de Mme Le Rapporteur de revenir sur le Règlement 1007/2009

sur le commerce des produits dérivés du phoque (4.1.2 §11). En effet, le maintien de ce règlement est fondamental pour les populations autochtones, puisque négocié avec elles. De plus, le Parlement européen a soutenu son maintien lors du litige devant le tribunal de l'Union en 2010¹. En outre, Mme le Rapporteur avance une perte de revenu pour les populations locales, qui n'est étayé par aucun chiffre, ce qui souligne son absence de réalité. L'Alliance progressiste des socialistes et démocrates s'oppose ainsi, au développement de la pêche et de la chasse au gros à des fins commerciales et non de subsistances. Aussi, l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates soutient la mise en place d'une « exception Inuit », si une telle mesure peut rassurer les sceptiques.

En outre, l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates soutient l'idée de la création d'une unité en charge des questions relative à l'Arctique, au sein de Service extérieur de la Commission, espace majeur pour l'Union européenne, tant en matière environnementale que géopolitique.

De même, l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates reconnaît la nécessité de créer un centre européen d'information sur l'Arctique tant pout permettre à l'Union de suivre l'évolution de toutes les Conventions qui touchent à cette région, pour assurer la cohérence dans sa réponse ainsi que pour offrir une vraie information aux citoyens sur l'Arctique.

L'Alliance progressiste des socialistes et démocrates soutient la volonté de la Commission de devenir observateur permanent au sein du Conseil de l'Arctique. Malgré l'impossibilité actuelle de devenir membre à part entière, l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates souhaite que la Commission propose la candidature de l'Union et demande par la même occasion une révision des statuts afin de pouvoir à l'avenir participer pleinement avec tous les Etats de la région Arctique aux travaux et discussions relatifs à l'avenir de cette zone.

L'Alliance progressiste des socialistes et démocrates souhaite que le Parlement donne un message clair de son opposition à l'utilisation abusive des ressources et sa volonté de geler leur exploitation dans la région de l'Arctique tant que des études scientifiques ne seront pas réalisées pour montrer les risques d'une telle exploitation notamment pour les populations locales. De même, la volonté de développer le transport maritime commercial et touristique, devenu possible grâce à la dramatique fonte des glaces n'est pas une perspective acceptable pour l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates sans un suivi régulier de ces conséquences sur l'écosystème et le mode de vie des populations autochtones et locales. Les profits à court terme des acteurs économiques ne doivent pas être un leitmotiv pour l'Union qui se tare d'être un modèle mondial dans la protection de l'environnement.

¹ Ordonnance du Tribunal de l'Union européenne, aff. T-18/10 R II, §51.